

2<sup>o</sup> Par la sainte Écriture. Jésus-Christ, dans l'institution de l'eucharistie, n'a pas dit : Ceci contient ou renferme mon corps; mais expressément : *Ceci est mon corps*. Si ce qu'il présentait avait été du pain, il n'aurait pu dire : Ceci est mon corps. Il le dit pourtant. Donc ce qu'il présente est réellement son corps et non pas du pain. Ce qu'on voit, ce qu'on touche, ce qu'on goûte, n'est donc pas du pain, mais une simple apparence de pain.

3<sup>o</sup> Par les Pères de l'Église. Quoiqu'on ne trouve pas chez eux le mot de transsubstantiation, qui a été consacré dans l'Église par le quatrième concile de Latran, en 1215, on y trouve, et la chose signifiée par ce mot, et des expressions équivalentes : ils emploient les mots de *mutation, conversion, translation, trans-élémentation*, synonymes de transsubstantiation. Ils disent que ce qui était du pain et du vin n'en est plus, mais que c'est le corps et le sang de Jésus-Christ; que le pain et le vin sont convertis, changés au corps et au sang, par la vertu toute-puissante de la parole divine.

46. La substance du pain et du vin est-elle anéantie, après la consécration de l'eucharistie ?

Non, mais elle est changée au vrai corps de Jésus-Christ. Si elle était anéantie, il n'y aurait pas conversion, comme l'enseigne l'Église.

47. Le corps de Jésus-Christ est-il amené du dehors sous les espèces eucharistiques ?

Non; car dans ce cas il n'y aurait pas non plus transsubstantiation. Par la consécration, le corps du Sauveur est produit ou plutôt reproduit d'une manière spéciale et déterminée; il est *fait* du pain, suivant l'expression de saint Ambroise, c'est-à-dire que le corps de Jésus-Christ est substitué au pain.

48. La nature nous offre-t-elle des images de la transsubstantiation ?

Oui, dans les changements substantiels qui se produisent incessamment dans la matière. Ainsi la matière minérale se change en matière végétale; la matière végétale en matière animale.

Toutefois il y a cette différence entre les changements substantiels naturels et la transsubstantiation, que dans le premier cas c'est la même matière ou le même sujet qui demeure, au lieu que dans l'eucharistie ce sont seulement les mêmes accidents.

aurait que le Verbe divin, et non le corps de Jésus-Christ. La *consubstantiation*, soutenue par Luther, est la présence simultanée du pain et du corps de Jésus-Christ, en sorte que le corps de Jésus-Christ serait *dans, sous et avec* le pain.

### Mode de la présence réelle.

49. Jésus-Christ est-il tout entier présent dans l'eucharistie ?

Oui, Jésus-Christ est tout entier présent sous les espèces du pain, et tout entier présent sous les espèces du vin.

50. Pourquoi Jésus-Christ est-il tout entier présent sous chacune de ces espèces ?

1<sup>o</sup> En tant qu'homme, Jésus-Christ est présent sous chacune des espèces, parce qu'étant ressuscité et ne pouvant plus mourir, son corps, son sang et son âme sont inséparables.

2<sup>o</sup> En tant que Dieu, Jésus-Christ est présent sous chacune des espèces, parce que depuis l'Incarnation son humanité est inséparable de la divinité.

51. Comment Jésus-Christ est-il ainsi présent tout entier sous chacune des espèces ?

De deux manières : en vertu des paroles de la consécration et par une naturelle concomitance.

En vertu des paroles de la consécration, son corps est présent sous les espèces du pain, et son sang présent sous les espèces du vin.

Par une naturelle concomitance, là où est le corps, sont présents le sang, l'âme et la divinité; et là où est le sang, sont présents le corps, l'âme et la divinité.

52. Comment établit-on cette présence totale de Jésus-Christ sous chacune des espèces ?

On l'établit : 1<sup>o</sup> Par l'enseignement de l'Église.

« On a toujours cru dans l'Église de Dieu, dit le saint concile de Trente, qu'aussitôt après la consécration, le vrai corps de Notre-Seigneur et son vrai sang existent sous l'espèce du pain et du vin, conjointement avec son âme et sa divinité. Mais le corps est sous l'espèce du pain, et le sang sous l'espèce du vin, par la vertu des paroles; au lieu que l'âme sous toutes les deux, en vertu de cette connexion et de cette concomitance naturelles qui fait que les parties de Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui est ressuscité d'entre les morts et ne doit plus mourir, sont unies ensemble. La divinité y est aussi, en vertu de son admirable union hypostatique avec le corps et l'âme<sup>1</sup>. »

2<sup>o</sup> Par la sainte Écriture.

*Celui qui me mange vivra aussi par moi*<sup>2</sup>.

C'est Jésus-Christ tout entier qu'on reçoit dans la sainte communion; or on ne le mange que sous l'espèce du pain; donc, sous

<sup>1</sup> Session VIII, ch. III. — <sup>2</sup> Jean, VI, 53.

cette espèce, on reçoit Jésus-Christ tout entier, son corps, son sang, son âme et sa divinité.

3° Par le témoignage des Pères, qui affirment, comme saint Ephrem, que nous mangeons intégralement l'Agneau; comme saint Cyrille de Jérusalem, que nous devenons par la communion des porte-Christ.

53. Jésus-Christ est-il tout entier sous chaque partie des espèces du pain et du vin, lorsqu'elles ont été divisées?

Il est de foi que, si on partage les saintes espèces en plusieurs parties, quel qu'en soit le nombre, Jésus-Christ est tout entier dans chaque parcelle d'hostie, tout entier dans chaque gouttelette du sang précieux.

A la dernière cène, il n'y eut qu'une seule consécration du pain et une seule consécration du vin. Cependant les Apôtres, à qui Jésus-Christ partagea ce pain et ce vin consacrés, reçurent le divin Maître tout entier. Jésus-Christ est donc tout entier présent sous chaque partie des espèces.

« Si quelqu'un nie que Jésus-Christ est contenu tout entier sous chaque espèce dans le vénérable sacrement de l'eucharistie, et aussi sous chaque partie des espèces, après qu'elles sont divisées : qu'il soit anathème<sup>1</sup>. »

54. Jésus-Christ est-il également tout entier sous chaque partie des espèces, alors même qu'on ne les partage pas?

Quoique ce ne soit pas défini comme un article de foi catholique, cela est très certain. Cependant, comme dit saint Bonaventure, de même que l'âme, tout en étant entière dans chaque partie du corps, n'y est qu'une fois, ainsi Jésus-Christ, tout en étant sous chaque partie des espèces, n'est qu'une fois dans une hostie.

« Jésus-Christ est tout entier et dans son intégrité sous l'espèce du pain et sous chaque partie de cette espèce, et tout entier aussi sous l'espèce du vin et sous chaque partie de cette même espèce<sup>2</sup>. »

55. Comment Jésus-Christ est-il ainsi présent sous chaque partie des espèces?

En ce que le corps de Jésus-Christ est dans l'eucharistie de la même manière que la substance est sous ses dimensions. Or la nature de la substance est tout entière sous chaque partie des dimensions qui la contiennent; ainsi, par exemple, sous chaque partie du pain, se trouve toute la nature du pain. Il est donc évident, conclut saint Thomas, que Jésus-Christ est tout entier sous

<sup>1</sup> Concile de Trente, Sess. XIII, can. 3. — <sup>2</sup> *Id.*

chaque partie des espèces du pain, même quand l'hostie est entière, et non pas seulement quand on la rompt, comme quelques-uns le prétendent en prenant pour terme de comparaison l'image que reproduit chaque fragment d'un miroir brisé.

56. Jésus-Christ n'est-il présent dans l'eucharistie que lorsqu'on fait usage de ce sacrement?

Il est de foi, contre les luthériens, que Jésus-Christ est présent dans toutes les hosties ou parcelles consacrées, après comme avant la communion.

« Si quelqu'un dit que le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ ne sont pas dans l'admirable sacrement de l'eucharistie dès que la consécration est faite, mais seulement dans l'usage qu'on en fait en le prenant, et non avant ni après, et que le vrai corps du Seigneur ne demeure pas dans les hosties ou particules consacrées que l'on réserve ou qui restent après la communion : qu'il soit anathème<sup>1</sup>. »

57. Le corps de Jésus-Christ est-il localement dans l'eucharistie à la manière des corps naturels?

Le corps de Jésus-Christ n'est pas localement dans l'eucharistie, à la manière des corps naturels, c'est-à-dire qu'il ne possède pas cette étendue qui consiste à occuper un lieu par parties, de telle sorte qu'une partie du corps corresponde à telle partie du lieu, telle autre à telle autre, etc.

58. Pourquoi le corps de Jésus-Christ n'est-il pas localement dans l'eucharistie, à la manière des corps naturels?

Parce qu'en vertu du sacrement, la substance du pain est changée en la substance du corps de Jésus-Christ, et non en l'étendue. Le corps de Jésus-Christ étant ainsi dans l'eucharistie, selon le mode de la substance, et non selon le mode de l'étendue, n'est point circonscrit par un lieu; car le propre de la substance est d'être tout entière dans le tout, et tout entière dans chaque partie du tout.

59. Que suit-il de ce mode d'existence?

Il s'ensuit : 1° que Notre-Seigneur Jésus-Christ ne peut pas naturellement dans l'eucharistie exercer les opérations de la vie sensitive, qui exigent l'étendue externe, mais seulement les opérations de l'intelligence et de la volonté; 2° qu'il ne peut se mouvoir qu'autant qu'on change de place les accidents; 3° qu'il ne peut rien souffrir des agents externes : ni la chaleur, ni le froid, etc.; 4° qu'il ne peut être perçu ni par les sens, ni par l'intelligence

<sup>1</sup> Concile de Trente, Sess. XIII, can. 4.

humaine, dont les opérations naturelles supposent des données sensibles.

60. Jésus-Christ étant dans le ciel, ne répugne-t-il pas qu'il soit en même temps présent sous les saintes espèces?

« Il ne répugne nullement, dit le concile de Trente, que Notre-Seigneur soit toujours assis dans le ciel à la droite de son Père, suivant son mode naturel d'existence, et que néanmoins il soit sacramentellement présent pour nous, par sa substance, en beaucoup d'autres lieux, suivant un mode d'existence que nous pouvons à peine expliquer par des paroles, quoique l'intelligence, éclairée par la foi, puisse arriver à concevoir que cela est possible à Dieu, et que nous devons le croire avec une entière assurance<sup>1</sup>. »

Des espèces qui restent dans l'eucharistie.

61. Les espèces eucharistiques sont-elles quelque chose de réel?

Les espèces ou apparences eucharistiques, c'est-à-dire ce qu'on touche, ce qu'on voit, ce qu'on goûte, après la consécration, sont de véritables réalités accidentelles, et non des impressions produites miraculeusement dans les sens par Dieu ou par le corps de Notre-Seigneur.

C'est la doctrine des Pères de l'Église et de tous les grands théologiens.

62. Quelles sont les propriétés des espèces eucharistiques?

Les saintes espèces ont les mêmes propriétés que si leurs substances n'avaient pas été détruites; c'est-à-dire qu'elles sont sensibles, divisibles, nutritives, corruptibles, en un mot, susceptibles de toutes les mutations que subissent dans leurs qualités le pain et le vin.

63. Les espèces eucharistiques ont-elles un sujet qui les soutienne?

Non; elles demeurent sans sujet tant que subsiste le sacrement de l'eucharistie. Si elles avaient un sujet, ce serait, ou la substance du pain et du vin, ou la substance du corps et du sang de Jésus-Christ, ou l'air ambiant. Or la substance du pain et du vin a été changée au corps et au sang de Jésus-Christ, et par conséquent n'existe plus; la substance du corps et du sang de Jésus-Christ ne peut être affectée des accidents du pain et du vin; enfin l'air ambiant n'a pas la capacité de les recevoir. Ces accidents n'ont donc pas de sujet auquel ils soient inhérents.

<sup>1</sup> Session XIII, ch. I.

64. Qu'est-ce donc qui les soutient?

C'est la vertu divine. « Comme tout effet dépend plus de la cause première que de la cause seconde, dit saint Thomas, Dieu, qui est la cause première de l'accident et de la substance, peut dans sa puissance infinie conserver l'existence de l'accident, lorsque a disparu la substance par laquelle il le faisait exister comme par sa cause seconde; il le peut, de même qu'il est en son pouvoir de produire les effets des causes naturelles sans les causes naturelles, et c'est ainsi qu'il a produit le corps humain du Sauveur, dans le sein de la Vierge Mère, sans le principe ordinaire de la vie. »

65. Quand les espèces cessent-elles d'être sacramentelles?

C'est lorsqu'elles sont altérées à un point tel que, si leurs substances existaient, ces substances ne seraient plus du pain et du vin.

66. Que se passe-t-il alors?

Jésus-Christ se retire du sacrement, et les espèces rentrent dans le cours ordinaire des lois de la nature.

Difficultés soulevées contre la présence réelle.

67. Sous quel prétexte les calvinistes et les rationalistes nient-ils la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie?

Sous prétexte que ce dogme renferme des impossibilités qui répugnent à la raison.

68. Quelles sont leurs principales objections?

On ne peut admettre, disent-ils : 1<sup>o</sup> Que Dieu nous trompe, en nous faisant croire qu'il y a un corps et du sang, là où nos sens ne saisissent que du pain et du vin.

2<sup>o</sup> Que des substances soient détruites sans que leurs apparences subissent aucun changement; et que des accidents, des propriétés, existent sans un sujet auquel elles adhèrent.

3<sup>o</sup> Qu'un corps entier soit renfermé dans une petite hostie, et que ce corps puisse se trouver en même temps dans une multitude de lieux différents.

4<sup>o</sup> Que le corps d'un Dieu soit soumis à d'indignes profanations; etc.

69. Quelle réponse générale peut-on faire contre ces prétendues impossibilités?

Quand un mystère lui est proposé, la raison humaine n'a pas le droit d'exiger qu'on lui démontre que ce mystère est évi-

demment possible; si elle avait cette prétention, ce serait de sa part vouloir que rien ne la dépasse, qu'elle puisse tout comprendre : ce qui serait une folle arrogance.

Le dogme de l'eucharistie ne serait donc inadmissible que dans le cas où l'on établirait, par de solides raisons, qu'il est évidemment impossible. Mais, pour faire cette démonstration, il faudrait connaître, et l'essence de la matière, et ce que peut sur la matière la toute-puissance de Dieu. Or, comme ces deux choses sont loin de nous être pleinement connues, que de fait le mystère de l'eucharistie a été révélé, que des saints et des savants sans nombre y ont cru d'une foi invincible, on n'a aucune raison sérieuse de le révoquer en doute.

70. Que faut-il répondre à l'objection tirée du témoignage des sens ?

Qu'il est faux que les sens soient trompés dans l'eucharistie. « Dans ce sacrement, dit saint Thomas, il n'y a nulle déception. Car il s'y trouve véritablement des accidents qui sont jugés par les sens; et l'entendement, qui a pour objet propre la substance, est préservé de la déception par la foi. » En d'autres termes, il appartient aux sens de percevoir les propriétés sensibles des corps, ou leurs accidents; mais non leur substance, qui est conçue par l'entendement seul. Or, dans l'eucharistie, les sens saisissent des choses qui existent réellement, savoir, les espèces; ils ne sont donc pas trompés. L'entendement, qui, sur le témoignage des sens, serait porté à juger que sous ces espèces il y a la substance du pain et la substance du vin, est préservé de cette erreur par la foi, qui lui enseigne que le pain et le vin ont été changés en la substance du corps et en la substance du sang de Jésus-Christ.

« La foi dit bien ce que les sens ne disent pas, mais jamais le contraire. Elle est au-dessus, et non pas contre. » (PASCAL.)

71. Que faut-il répondre à l'objection tirée des substances et des accidents ?

Qu'il n'est pas impossible que des substances soient détruites sans que leurs apparences subissent aucun changement, ni que des accidents existent sans un sujet auquel ils adhèrent. La substance d'un corps, en effet, est réellement distincte de l'étendue de ce corps, c'est-à-dire de ses dimensions en longueur, largeur, épaisseur; distincte aussi des qualités sensibles qu'on nomme couleur, odeur, saveur, etc. Par conséquent, il ne répugne point que, par la puissance divine, la substance d'un corps soit détruite, et que son étendue et ses qualités sensibles existent sans cette substance à laquelle elles étaient naturellement inhérentes.

72. Que faut-il répondre à l'objection tirée de ce que Notre-Seigneur est tout entier dans une petite hostie, et qu'il se trouve en même temps dans plusieurs lieux différents ?

Qu'il n'y a là aucune contradiction, aucune impossibilité. Selon le dogme catholique, le corps de Jésus-Christ est dans son sacrement en tant que substance et à l'état de substance; il n'y possède point l'étendue externe, qui fait qu'un corps est plus ou moins grand et qu'il est circonscrit par un lieu déterminé. Dans ces conditions, il est affranchi des lois physiques de la quantité et de l'espace, qui régissent les corps dans l'état naturel. Par conséquent, il ne répugne point qu'il soit contenu dans une petite hostie, ni qu'il soit présent simultanément sous toutes les espèces consacrées, et dans chaque parcelle de ces espèces, de la même manière et mieux encore qu'un même objet peut se trouver représenté à la fois en des milliers d'yeux, ou qu'une parole peut remplir les oreilles de plusieurs milliers d'auditeurs.

73. Que faut-il répondre à l'objection tirée des profanations auxquelles est exposée la divine eucharistie ?

Que le corps de Jésus-Christ, étant impassible depuis sa résurrection, il est, comme la divinité elle-même, hors des atteintes des profanations. Ceux qui le profanent d'une manière sacrilège, bien que leur crime leur soit imputable, ne lui font aucun mal et ne nuisent qu'à eux-mêmes.

#### Principales erreurs sur la présence réelle.

74. Quelles sont les principales erreurs contre le dogme eucharistique de la présence réelle ?

Ce sont : 1<sup>o</sup> Celles de Bérenger, archidiacre d'Angers<sup>a</sup>, qui enseigna d'abord que Jésus-Christ n'est dans l'eucharistie qu'en figure; puis que le corps et le sang de Jésus-Christ sont dans l'eucharistie avec le pain et le vin.

2<sup>o</sup> Celles des sacramentaires du seizième siècle, qui attaquèrent ou nièrent de diverses manières la présence réelle<sup>1</sup>.

<sup>a</sup> Bérenger, précurseur des sacramentaires du seizième siècle, naquit à Tours en 988. Il propagea les erreurs de Jean Scot et de Brunon, évêque d'Angers. Sa vie fut un tissu d'écarts et de rétractations. Condamné successivement par cinq conciles : Tours, 1054; Rome, 1059; Rouen, 1063; Poitiers, 1075, et Rome, 1078, il mourut dans sa ville natale en 1088, dans le repentir, disent les uns, dans ses erreurs, disent les autres.

<sup>1</sup> Voir p. 229, n<sup>o</sup> 33.

75. Comment Dieu est-il intervenu contre ces erreurs ?

Contre Bérenger, Dieu est intervenu : 1<sup>o</sup> en demandant à la bienheureuse Julienne, religieuse de Montcornillon (Belgique), l'établissement de la fête du saint Sacrement; 2<sup>o</sup> en suscitant saint Thomas, pour chanter dans une langue inspirée les gloires de Jésus-Eucharistie; 3<sup>o</sup> en multipliant les miracles eucharistiques.

Contre les sacramentaires, il est intervenu : 1<sup>o</sup> par le concile de Trente, qui a anathématisé leurs erreurs; 2<sup>o</sup> par une rénovation du culte à Jésus-Hostie.

#### Adoration de l'eucharistie.

76. Quel culte devons-nous rendre à Jésus-Christ dans l'eucharistie ?

Il est de foi, comme l'a défini le concile de Trente, que Jésus-Christ dans l'eucharistie doit être adoré du culte de latrie.

« Si quelqu'un dit que, dans le saint sacrement de l'eucharistie, Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, ne doit pas être adoré du culte de latrie, même extérieur; ni par conséquent honoré par une fête particulière, porté solennellement en procession, selon la louable et universelle coutume de la sainte Église, ou proposé à l'adoration publique, et que ses adorateurs sont des idolâtres : qu'il soit anathème <sup>1</sup>. »

77. Pourquoi Jésus-Christ doit-il être adoré dans l'eucharistie ?

« Parce que l'eucharistie, disent les Pères du concile de Trente, contient le même Dieu dont le Père céleste a dit, en l'introduisant dans le monde : *Que tous les anges l'adorent* <sup>2</sup>; le même que les Mages adorèrent, en se prosternant devant lui; le même que, selon le témoignage de l'Écriture, les Apôtres ont adoré en Galilée <sup>3</sup>. »

78. Ne devons-nous adorer que Jésus-Christ présent sous les espèces ?

Nous devons adorer le sacrement tout entier, en tant qu'il comprend Jésus-Christ et les espèces consacrées. « Il n'y a aucun lieu de douter, dit le concile de Trente, que tous les fidèles du Christ, suivant en cela la coutume qui a toujours été reçue dans l'Église catholique, ne rendent, dans leur vénération à ce très saint sacrement, le culte de latrie qui est dû au vrai Dieu <sup>4</sup>. »

Cet enseignement se retrouve dans le *Pange lingua* : *Tantum ergo Sacramentum veneremur cernui*. « Adorons avec un profond respect un Sacrement si digne de nos hommages. »

79. Ce culte est-il absolu ou relatif ?

Il est absolu. Si, dans un cas particulier, il y avait un doute

<sup>1</sup> Session XIII, can. 6. — <sup>2</sup> Hébr., I, 6. — <sup>3</sup> Session XIII, ch. v. — <sup>4</sup> *Id.*

positif sur la validité de la consécration, on adorerait le saint Sacrement d'un culte de latrie conditionnel.

80. A quel signe les fidèles reconnaissent-ils la présence de Notre-Seigneur dans le tabernacle de l'autel ?

A la lampe du sanctuaire, qui doit brûler nuit et jour devant le tabernacle.

81. Comment doivent-ils manifester extérieurement leur adoration ?

Par une genuflexion devant l'autel où est conservée la *sainte réserve*; et par une prostration à deux genoux quand il y a exposition du saint Sacrement.

#### 4. De l'excellence de l'eucharistie.

82. Pourquoi l'eucharistie est-elle le sacrement par excellence ?

1<sup>o</sup> Parce que les différences qui existent entre elle et les autres sacrements lui donnent un caractère évident d'incomparable supériorité; 2<sup>o</sup> parce que les perfections divines s'y manifestent avec un éclat particulièrement remarquable.

83. Quelles sont les différences qui rendent l'eucharistie supérieure aux autres sacrements ?

1<sup>o</sup> Au point de vue de la matière. Dans les autres sacrements, la matière n'est point altérée; dans l'eucharistie, elle est transsubstantiée, changée en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ.

2<sup>o</sup> Au point de vue des paroles de la forme. Dans les autres sacrements, le ministre parle en son nom : *Jé te baptise, je te confirme, je t'absous*. Dans l'eucharistie, c'est Jésus-Christ lui-même qui consacre par la bouche du prêtre : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang. »

3<sup>o</sup> Au point de vue de la vertu sanctificatrice. Les autres sacrements communiquent la grâce; l'eucharistie donne l'auteur même de la grâce.

4<sup>o</sup> Au point de vue de la durée. Les autres sacrements ont une existence transitoire; dans l'eucharistie, la présence de Jésus-Christ est permanente, c'est-à-dire qu'elle dure tant que les espèces sacramentelles ne sont pas altérées dans leurs propriétés, par la manducation ou par la corruption.

5<sup>o</sup> Au point de vue de la compréhension. Les autres sacrements sont simplement sacrements; l'eucharistie est sacrement et sacrifice.

84. Quelles sont les perfections divines que manifeste spécialement l'eucharistie ?

Ce sont : la puissance, la sagesse et la bonté.

85. Comment l'eucharistie manifeste-t-elle la puissance divine ?

En ce qu'elle est une accumulation de prodiges, parmi lesquels on peut signaler les douze suivants, savoir : deux du côté des substances, deux du côté des espèces, six du côté de Notre-Seigneur, et deux du côté du prêtre qui consacre <sup>1</sup>.

86. Quels sont les deux miracles relatifs aux substances ?

1° La substance du pain et du vin disparaît; elle est transsubstantiée au corps et au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il ne reste plus que les apparences, qui sont, selon l'expression de saint Thomas, des accidents sans substance.

2° Lorsque les saintes espèces sont corrompues ou changées, Notre-Seigneur retire sa présence sacramentelle, et les espèces, soumises de nouveau aux lois de la nature, deviennent les accidents de la substance qui leur est connaturelle.

87. Quels sont les deux miracles relatifs aux espèces ?

1° Les saintes espèces existent sans support; la substance du pain et du vin a disparu. Notre-Seigneur en a pris la place. De même que dans l'Incarnation, la sainte humanité n'a point la personnalité humaine qui lui serve de support et la termine; ainsi, dans le mystère de la transsubstantiation, les accidents n'ont point de substance qui les soutienne.

2° Elles ont les mêmes qualités que si leur substance n'était pas changée : elles ont la couleur, le goût, la forme, en un mot les propriétés de la substance qui a été transsubstantiée.

88. Quels sont les six miracles du côté de Notre-Seigneur ?

1° Notre-Seigneur est tout entier au ciel et, en même temps, sous toutes les espèces du pain et du vin.

2° Par concomitance, l'âme de Notre-Seigneur accompagne son corps, avec toute sa sainteté, son amour, la vision béatifique et tous les dons naturels et surnaturels dont elle est revêtue.

3° En vertu de l'union hypostatique, le corps et l'âme de Notre-Seigneur sont unies au Verbe divin; et par une suite nécessaire se trouvent, avec le Verbe, dans l'eucharistie, les deux autres personnes de la sainte Trinité.

4° Le corps de Notre-Seigneur sous les saintes espèces a un mode d'existence tout spirituel; il est tout entier sous l'espèce

<sup>1</sup> P. Faber, *le Saint Sacrement*.

entière du pain ou du vin, et tout entier sous chacune de ses parties; de même que l'âme de l'homme est tout entière dans tout son corps, et tout entière dans chacun de ses membres.

5° Le corps de Notre-Seigneur multiplie sa présence dans l'eucharistie; il est tout entier et complet sous chaque parcelle des espèces, quelque petite et indivisible qu'elle puisse paraître aux sens.

6° Le corps de Notre-Seigneur se retire des espèces quand elles se corrompent.

89. Quels sont les deux miracles du côté du ministre ?

1° Un prêtre, quel qu'il soit, même hérétique, schismatique ou apostat, peut, si son ordination a été valide, faire descendre Notre-Seigneur sous les saintes espèces.

2° Cinq paroles suffisent au prêtre pour opérer tous ces prodiges.

90. Comment l'eucharistie manifeste-t-elle la sagesse de Dieu ?

1° En ce que Dieu a fait de ce sacrement le centre où aboutissent tous les mystères. La sainte eucharistie, en effet, implique la foi à toutes les vérités révélées; elle renferme en abrégé tout le symbole, elle est comme un résumé de toute la théologie. Qui croit à l'eucharistie a la plénitude de la foi.

2° En ce que, par cette merveilleuse invention de son amour, Jésus-Christ a trouvé le secret de demeurer dans le monde en le quittant, de s'unir à nous en se séparant de nous, et de nous laisser son corps et son sang sur la terre en montant au ciel.

91. Comment l'eucharistie manifeste-t-elle la bonté de Dieu ?

La sainte eucharistie, comme le dit saint Cyrille, est le miracle de l'amour. Jésus-Christ, en s'y donnant totalement lui-même, met le comble à tous ses dons.

Il donne ce qu'il a de plus précieux : son humanité sainte, qui lui appartient spécialement, comme étant la propriété du Verbe.

Avec cette délicatesse qui convient à l'amour cordial et sincère, il donne plus qu'il ne promet : il ne promet que sa chair, et avec sa chair il donne son âme, ses mérites, toutes les richesses de sa grâce et sa divinité même; en un mot, tout ce qu'il est et tout ce qu'il a.

Pour se donner, il multiplie les miracles et il ne recule devant aucun abaissement : il obscurcit sa gloire, cache sa majesté et sa puissance sous les chétives apparences du pain et du vin, donne le pouvoir d'accomplir ces merveilles à un homme mortel auquel

il obéit, et se résigne à tous les outrages, aux blasphèmes, aux profanations sacrilèges, à l'ingratitude, à l'indifférence. Il souffrira tout pour ne pas laisser les siens orphelins, pour être leur compagnon et leur ami dans cette vallée d'exil, pour les éclairer, les consoler et les fortifier, pour étendre son incarnation à chacun des membres de son corps mystique, renouveler l'immolation du Calvaire, et donner déjà ici-bas la vie éternelle à ceux qui mangent sa chair et boivent son sang, « car, dit Bossuet, qu'avons-nous dans l'eucharistie, qu'y avons-nous en substance, si ce n'est celui qui fait la félicité des bienheureux? C'est la même chose, la même substance, et il n'y a qu'à ôter le voile. »

L'eucharistie est cette œuvre pleine de magnificence dont parle le prophète, où le Seigneur, qui est miséricordieux et plein de clémence a éternisé la mémoire de ses merveilles, et a donné la nourriture à ceux qui le craignent<sup>1</sup>.

### 5. Du ministre et du sujet de l'eucharistie.

#### Ministre de l'eucharistie.

92. Combien distingue-t-on de sortes de ministres de l'eucharistie?

On en distingue deux sortes : les uns pour la consécration, les autres pour la dispensation de ce sacrement.

93. Quels sont les ministres pour la consécration?

Ce sont l'évêque et le prêtre, à l'exclusion de tout autre<sup>a</sup>.

Ce n'est qu'aux Apôtres et à leurs successeurs dans le sacerdoce, que Notre-Seigneur a donné le pouvoir de consacrer, lorsqu'il leur a dit : « Faites ceci en mémoire de moi. »

« Personne ne peut, dit le quatrième concile de Latran, faire et produire le sacrement de l'eucharistie, à moins qu'il n'ait été ordonné prêtre, suivant le rite reçu dans l'Église. »

« Si quelqu'un dit que, par ces paroles : *Faites ceci en mémoire de moi*, Jésus-Christ n'a pas institué les Apôtres prêtres, ou qu'il n'a pas ordonné qu'eux et les autres prêtres offrissent son corps et son sang : qu'il soit anathème<sup>2</sup>. »

<sup>a</sup> Les Vaudois disaient que tout homme est prêtre, pourvu qu'il soit juste. Luther reconnaissait à tout laïque le pouvoir radical d'offrir le divin sacrifice; mais il ne permettait d'exercer ce pouvoir qu'à ceux que l'Église délèguerait. La plupart des sectes protestantes, ayant rejeté l'ordination, créent leurs ministres par une simple commission, et il est communément reçu parmi elles que le premier venu, homme ou femme, peut présider et distribuer la cène là où il n'y a pas de pasteur.

<sup>1</sup> Ps. cx, 4, 5. — <sup>2</sup> Concile de Trente, Sess. XXII, can. 2.

94. L'état de grâce est-il requis dans le prêtre pour consacrer valablement?

Non; car, dit saint Thomas, le prêtre ne consacre pas l'eucharistie par sa propre puissance, mais comme ministre et représentant de Jésus-Christ. Or un ministre de Jésus-Christ ne perd pas cette qualité par cela seul qu'il serait pervers, attendu que Notre-Seigneur a de bons et de mauvais serviteurs.

95. En est-il de même des prêtres hérétiques, schismatiques, apostats, excommuniés, dégradés?

Oui; car le caractère sacerdotal, en vertu duquel ils consacrent, est inamissible.

« Si quelqu'un dit que le Saint-Esprit n'est pas donné par la sainte ordination, et que l'évêque dit par conséquent en vain : *Recevez le Saint-Esprit*; ou bien, qu'elle n'imprime pas le caractère; ou bien, que celui qui est une fois devenu prêtre peut redevenir laïque : qu'il soit anathème<sup>1</sup>. »

96. Quels sont les ministres pour la dispensation de la sainte eucharistie?

Les ministres ordinaires sont les évêques et les prêtres.

« Pour ce qui regarde la réception de ce sacrement, dit le concile de Trente, la coutume a toujours été, dans l'Église de Dieu, que les laïques reçoivent des prêtres la communion, et que les prêtres qui célèbrent se communient eux-mêmes. Il est bon et juste de retenir cet usage, comme venant de la tradition apostolique<sup>2</sup>. »

De droit ordinaire, le curé seul ou son supérieur peut dispenser l'eucharistie. Nul autre prêtre ne peut licitement le faire sans une permission, toujours supposée pour la communion à la messe, mais qui doit régulièrement être expresse, quand il s'agit du saint viatique.

Les ministres extraordinaires sont les diacres. Autrefois, les diacres administraient l'eucharistie, par délégation des évêques, dont ils étaient les auxiliaires accoutumés. Dans la discipline actuelle, il n'est plus permis à un diacre d'administrer le sacrement de l'eucharistie que par délégation du prêtre, s'il y a quelque nécessité. Au cas où un malade, sans son secours, courrait le risque de mourir sans viatique, le diacre ne devrait pas attendre la délégation.

97. Les sous-diacres, les clercs inférieurs et les laïques peuvent-ils, en cas de grave nécessité, s'administrer eux-mêmes la communion ou la donner aux autres?

Suivant de très graves auteurs, il est probable qu'ils peuvent le faire; et cette opinion, suivant ces auteurs, doit être suivie lorsque la sainte eucharistie devient un sacrement nécessaire pour

<sup>1</sup> Concile de Trente, Sess. XXIII, can. 4. — <sup>2</sup> Concile de Trente, Sess. XIII, ch. VIII.